

Procès verbal

Le mardi 21 janvier 2025 à 19 heures 00, l'assemblée, régulièrement convoquée le 14 janvier 2025, s'est réunie sous la présidence de Daniel HOLZSCHERER.

Secrétaire de la séance :

Présents : Daniel HOLZSCHERER, Stéphane SCHMIDT, Laurent WALTER, Christophe DAMBACHER, Simon SCHNEPP, Sébastien CUNY, Laura MOURER, Marc HETZEL, Freddy DAMBACHER

Représentés :

Absents et excusés : Luc EBERHARDT, Stéphanie HELL

Ordre du jour :

Echange de terrains avec la commune de Berling
Amélioration du cadre de vie
Périscolaire
Divers

Délibérations du conseil :

Location de la salle du périscolaire (N° DE_001_2025)

Le Conseil Municipal décide de rajouter 30 € pour les frais d'eau, électricité, chauffage en cas de location de la salle du périscolaire par un habitant du village.

Le tarif de location reste 50 €.

Délibération : adoptée

Echange de terrains avec la commune de Berling (N° DE_003_2025)

Vu l'étude d'aménagement présenté par la Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier (CIAF) de la commune de BERLING et de HANGVILLER ;

Vu le PV de la CIAF en date du 17 octobre 2024 mentionnant le projet de modification des limites territoriales ;

Vu les articles L. 123-5 et R.123-18 du Code Rural et de la Pêche Maritime ;

Le Maire précise que la surface des bans communaux de PFALZWEYER et BERLING ne s'en trouvera pas modifiée. Il invite donc le Conseil Municipal à donner une suite favorable à la demande de modification de la circonscription territoriale de la commune formulée par la CCAF.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- Accepte l'opportunité d'une rectification des limites communales sur la base du volontariat.

Délibération : adoptée

Subvention au projet vélo de l'école d'Eschbourg (N° DE_004_2025)

Le Maire expose que les classes d'Eschbourg souhaitent réitérer leur projet vélo pour la 4^e année consécutive.

Savoir nager, savoir porter secours et savoir rouler à vélo sont, vous le savez, essentiels pour nos futurs citoyens.

La commune d'Eschbourg se propose, à nouveau, de porter le projet dont le devis est de 1190 €. Le programme Génération Vélo prend en charge 50% du coût. Il resterait pour chacune des communes un financement de 148,75 €.

Après délibération, le Conseil Municipal décide de verser la somme de 148,75 € à la commune d'Eschbourg pour aider à financer ce projet vélo.

Délibération : adoptée

DIVERS :

- *5 arceaux anthracite avec fixation sur platine seront installés (3 à l'aire de jeux et 2 près de la mairie)*
- *Un désherbage par électrisation est envisageable.*
- *Suite à une demande dérogation pour l'école, la question d'un accueil périscolaire le matin et/ou le soir est posée.*

Daniel HOLZSCHERER
Président de séance

Secrétaire de séance